

# Analyse comparée de la dynamique d'évolution du français standard parlé dans les trois régions de Moncton, Bathurst et Edmundston, au Nouveau-Brunswick

Sylvia Kasparian and Louise Péronnet

Volume 45, Number 1-2, 2014

Les chiffres et les lettres peuvent-ils se marier ? Quinze ans de recherches au Laboratoire d'analyse de données textuelles

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1038908ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1038908ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue de l'Université de Moncton

ISSN

1712-2139 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Kasparian, S. & Péronnet, L. (2014). Analyse comparée de la dynamique d'évolution du français standard parlé dans les trois régions de Moncton, Bathurst et Edmundston, au Nouveau-Brunswick. *Revue de l'Université de Moncton*, 45(1-2), 199–214. <https://doi.org/10.7202/1038908ar>

Article abstract

Any language is subject to the dynamics created by the tension between two opposing trends: the diversification trend and the trend towards standardization. The tension resulting from these two movements is the driving trend of the evolution of a language (Schogt, 1968; Breton, 1996; Calvet, and 1981). The French spoken in Acadian New Brunswick is increasingly torn between these two contradictory forces of standardization and regionalization. Our interest is the description of the equilibrium point between these two tendencies, the description of the current state of the evolution of spoken French in Acadia of New Brunswick, the description of the spoken French in formal situations, which we call here the "Acadian French standard". From interviews conducted during a survey of young cadres of Francophone businesses at university level in three urban centers in New Brunswick (Moncton, Bathurst, Edmundston), we identified the traits of variation that we analyzed and categorized.

ANALYSE COMPARÉE DE LA DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DU  
FRANÇAIS STANDARD PARLÉ DANS LES TROIS RÉGIONS DE  
MONCTON, BATHURST ET EDMUNDSTON,  
AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Sylvia Kasparian  
et  
Louise Péronnet  
Université de Moncton

**Résumé**

Toute langue est soumise à la dynamique que crée la tension entre deux tendances opposées : la tendance à la diversification et la tendance à la standardisation. La tension résultant de ces deux mouvements tendanciels constitue le moteur de l'évolution d'une langue (Schogt, 1968, Breton, 1996 et Calvet, 1981). Le français parlé en Acadie du Nouveau-Brunswick est de plus en plus tiraillé par ces deux forces contradictoires de standardisation et de régionalisation. Aussi, nous nous sommes intéressées au point d'équilibre entre ces deux tendances, c'est-à-dire la description de l'état actuel de l'évolution du français parlé en Acadie du Nouveau-Brunswick, notamment à la description du français parlé en situation formelle, que nous appelons ici le « français standard acadien ». À partir d'entrevues réalisées lors d'une enquête auprès de jeunes cadres d'entreprises francophones de niveau universitaire dans trois centres urbains du Nouveau-Brunswick (Moncton, Bathurst, Edmundston), nous avons

Cet article présente une partie des résultats d'un projet de recherche subventionné par le CRSH (1995-2003), mené par Louise Péronnet et Sylvia Kasparian, sur *la Description du français standard parlé au Nouveau Brunswick*. Ces premiers résultats ont été publiés, entre autres, dans un texte intitulé « Le français standard acadien : proposition d'une norme régionale pour le français parlé en Acadie ». In Dubois, L. et Boudreau, A. (dir.). *Le français, langue maternelle, dans les collèges et les universités en milieu minoritaire*. Les Éditions d'Acadie. 89-105.

relevé les traits de variation que nous avons catégorisés selon des seuils et analysés en fonction des trois régions.

**Mots clés :** français acadien, standard acadien, Nouveau-Brunswick, variation, dynamique, évolution.

### **Abstract**

Any language is subject to the dynamics created by the tension between two opposing trends: the diversification trend and the trend towards standardization. The tension resulting from these two movements is the driving trend of the evolution of a language (Schogt, 1968; Breton, 1996; Calvet, and 1981). The French spoken in Acadian New Brunswick is increasingly torn between these two contradictory forces of standardization and regionalization. Our interest is the description of the equilibrium point between these two tendencies, the description of the current state of the evolution of spoken French in Acadia of New Brunswick, the description of the spoken French in formal situations, which we call here the "Acadian French standard". From interviews conducted during a survey of young cadres of Francophone businesses at university level in three urban centers in New Brunswick (Moncton, Bathurst, Edmundston), we identified the traits of variation that we analyzed and categorized.

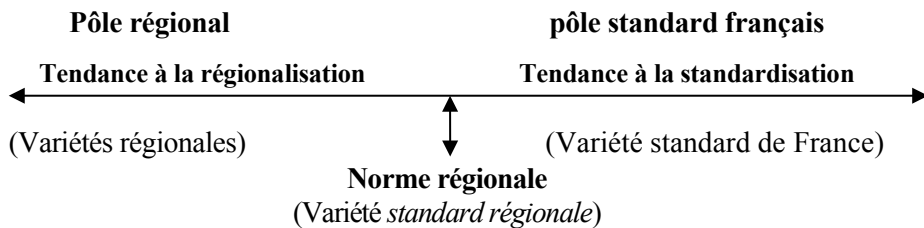
**Keywords:** acadian french, acadian standard, New-Brunswick, variation, dynamics, evolution.

### **Introduction**

En 1982, Thelander abordait la notion de *standard régional*, qu'il définissait en terme de *variété intermédiaire*. Il s'agit d'une variété régionalement définie parlée dans une zone géographique continue et qui est en contact avec le standard. Cette variété qui a une plus ou moins grande quantité de traits régionaux se développe en situation de changement linguistique, sur l'axe dynamique de la régionalisation/standardisation. Comme le disent Martel et Cajolet-Laganière (1995), de plus en plus, les régions s'affirment avec leurs traits caractéristiques.

C'est de plus en plus clair : les Québécois et les Québécoises n'adopteront jamais le joual comme langue officielle. Ils ne parleront sans doute jamais le français de France. Ils veulent tout simplement une langue de qualité à la fois française et québécoise qui exprime leur univers culturel et institutionnel nord-américain. Une langue à laquelle correspond enfin une norme, celle du français québécois standard (Martel et Cajolet-Laganière, 1995, p. 14).

Cette norme standard de type régional se situe au point d'équilibre et de tension entre les deux tendances qui constituent la dynamique de toute langue (Schogt, 1968; Calvet, 1981), à savoir la tendance à la régionalisation d'une part et la tendance à la standardisation d'autre part. C'est par la tension créée par ces deux forces opposées que la « norme » se déplace sur ce continuum régionalisation / standardisation à un moment donné et dans un contexte déterminé tel qu'illustré dans la figure 1 de la dynamique d'évolution des langues ci-dessous :



**Figure 1 : Axe de la dynamique des langues**

Cette notion de « standard régional » servira donc à développer le modèle théorique sur lequel se basera notre étude du français parlé soutenu, cette variété qui est en usage aujourd'hui en Acadie en situation de communication formelle, et que nous appelons *le français standard acadien* (à l'instar du *français standard québécois*, expression

communément acceptée aujourd'hui au Québec). Déjà en 1972, Labov notait le même processus de changement qui pousse le locuteur, dans certaines situations, à corriger les traits les plus stigmatisés de sa langue, dans le but de s'approcher le plus possible de la norme de prestige.

Cette recherche sur le français standard acadien nous a amenées à poser les questions suivantes : quels types de traits se standardisent d'abord, lesquels résistent, et dans quel ordre ? Est-ce que cette évolution est la même dans les trois régions centres de l'Acadie du Nouveau-Brunswick ? Quelles sont les spécificités de chacune de ces trois régions, soit Edmundston, Bathurst et Moncton ?

Dans cet article, après un bref rappel du cadre théorique et méthodologique, nous tenterons de répondre à ces questions en examinant les tendances générales des trois régions ainsi que leurs spécificités concernant les traits morphosyntaxiques.

## **1. Cadre théorique et méthodologique**

Notre recherche s'inscrit dans le domaine du changement linguistique. Nous étudions plus spécifiquement un cas de standardisation d'une langue régionale.

La notion de *standard régional* semble contenir des termes contradictoires : d'une part, le terme *standard*, exprimant l'homogénéité, l'uniformité; et d'autre part le terme *régional*, exprimant la particularité, la différence. Dans l'optique où cette notion définit une nouvelle variété de langue, appelée *variété intermédiaire*, cette apparente contradiction doit être interprétée comme étant l'expression de la tension qui existe entre les deux tendances opposées qui constituent la dynamique de toute langue, tendance à la régionalisation ou tendance à la standardisation, selon que les forces en présence tirent plutôt dans une direction ou dans l'autre (Schogt, 1968 et Calvet, 1981). La *variété intermédiaire* appelée *standard régional* représente le point d'équilibre qui est atteint entre les pôles de tension, en situation de standardisation linguistique (Figure 1).

Afin de décrire cette variété de langue intermédiaire qu'est le français standard acadien, nous avons constitué un corpus à partir d'entrevues de type formel. Ces entrevues ont été réalisées dans les trois grandes régions de langue française de la province du Nouveau-Brunswick, auprès de

jeunes cadres (30-40 ans) ayant effectué des études universitaires (au moins de premier cycle, soit de baccalauréat) et occupant actuellement des postes de responsabilité dans des entreprises et institutions de langue française (où la langue française est utilisée à plus de 50 % du temps). De manière à obtenir l'échantillon le plus représentatif possible de l'usage étudié, nous avons choisi des localités comparables, soit le centre urbain de chaque région : Bathurst pour la région du Nord-Est, Edmundston pour la région du Nord-Ouest et Moncton pour la région du sud-est. Au total, 18 entrevues de 30 à 45 minutes ont été réalisées, soit six par région. Le but de l'entrevue était de faire parler le PDG afin de récolter un corpus de langue parlée. La question posée pour l'entrevue était celle des relations dans l'entreprise et de la gestion du personnel.

Pour l'analyse de ce corpus, nous nous inspirons notamment des recherches de Appel et Muysken (1987) et de Chaudenson, Mougeon et Beniak (1993). Ces recherches nous ont permis de formuler l'hypothèse suivante, à savoir que les changements menant à la standardisation d'une langue se font par étapes successives, en suivant un certain ordre, selon ce qu'on appelle *une échelle implicationnelle*. Les étapes sont appelées *seuils*, pour exprimer l'idée de progression. Par exemple, telle catégorie grammaticale, ou sous-catégorie, aura tendance à se standardiser avant telle autre, selon un modèle préétabli (qui serait universel). Dans le cas des recherches citées, le changement observé concerne des langues en voie de régionalisation. Nous proposons d'élargir le modèle pour l'appliquer aussi bien au changement allant dans le sens de la standardisation qu'à celui allant dans le sens de la régionalisation, avec cependant une différence fondamentale dans la définition des étapes selon la direction du changement. En principe, et c'est notre hypothèse, les étapes du changement seront inversées selon qu'il s'agit d'un changement allant dans un sens ou dans l'autre. Dans notre projet, les seuils représentent donc les étapes de l'appropriation d'un autre registre, le registre standard. Tout en gardant l'idée de seuils et de continuum, nous avons donc dû élaborer pour les besoins de notre recherche une nouvelle grille descriptive (Figure 2) qui prend en compte ces adaptations et qui décrit en trois seuils les traits du standard acadien, c'est-à-dire le français soutenu tel qu'il est utilisé aujourd'hui en Acadie.

**Tableau 1 : Grille de classement des différents seuils**

<b>Grille de classement en divers seuils de standardisation</b>		
Seuil 0	Traditionnel régional Traditionnel régional	(O) (OR)
Seuil 1	Nouvelle variété d'acadien Emprunt au québécois	(1Ac) (1Q)
Seuil 2	Standard-approximation Standard-hypercorrection	(2Ap) (2H)

Cette grille permet de classer les traits selon trois seuils sur un continuum qui part du français traditionnel (Seuil 0 : point de départ) pour aller vers le français standard officiel, qui est pris comme modèle formel de standardisation. Deux seuils (Seuil 1 et Seuil 2) ont été identifiés le long du continuum. Ces seuils peuvent se subdiviser en plusieurs sous-catégories.

### 1.1 *Seuil 0*

Le Seuil 0 constitue le point de départ du changement en cours. Sont classés, dans cette catégorie, les traits du français acadien traditionnel. Ces traits sont de deux types : d'une part, les traits qui sont partagés par l'ensemble des régions acadiennes (traits représentés par le Seuil 0); d'autre part, les traits qui sont propres à une région (traits représentés par le symbole OR).

Exemple de traits traditionnels acadiens communs (0) :

(1) I font *touT* [tut] ça.

La forme neutre *touT* [tut] est très fréquemment utilisée pour les différentes formes du pronom indéfini, *tout*, *tous*, *toute*, *toutes*; dans le corpus, on ne relève qu'une occurrence de *touS*.

Exemple de traits traditionnels acadiens régionaux (OR) :

(2) C'est pas toujours évident, à moins qu'y a une fracture.

Cet emploi de l'indicatif à la place du subjonctif est un trait localisé dans certaines régions du nord du Nouveau-Brunswick, le Nord-Est notamment; dans les régions du Sud, nous aurions : à moins qu'y *aye*.

## 1.2 *Seuil 1*

Le Seuil 1 comprend les *nouveaux traits acadiens*, récemment formés. Ces traits peuvent être d'origine acadienne (1Ac) ou québécoise (1Q).

Exemple d'un nouveau trait acadien (1Ac) :

(3) Tu sais pas *où ce que* tu seras dans 10 ans.

La variante *où ce que* est classée comme une nouvelle forme, puisqu'en acadien traditionnel, du moins dans certaines régions, on dirait *i où ce que*; en utilisant *où ce que*, le locuteur a le sentiment d'utiliser la forme standard. La forme simple de l'interrogation indirecte *où* est très rarement utilisée.

Exemple d'un trait emprunté au québécois (1Q) :

*Tu viens-tu ?* (En acadien traditionnel : *Viens-tu ?*)

*I vient-tu ?* (En acadien traditionnel : *I vient-ti ?*)

L'analyse de ces traits est complexe : dans certaines régions du Nord, le Nord-Ouest en particulier, ces formes sont traditionnelles, et peuvent donc être classées OR.

## 1.3 *Seuil 2*

Le Seuil 2 comprend les traits appelés standard-approximatifs (Ap), avec la sous-catégorie hypercorrection (H). Il y a approximation, si le trait utilisé ne correspond ni à la variété standard ni à la variété régionale. Il y a hypercorrection, si la forme utilisée a pour but d'éviter une forme stigmatisée.

Exemple d'un trait standard-approximatif (2Ap) :

C'est du travail *qui* aura des agents qui vont se rendre là.

Plutôt qu'utiliser le pronom relatif *pour lequel* (exemple : C'est du travail *pour lequel* il y aura des agents...), le locuteur utilise dans la même phrase deux fois le pronom relatif sujet *qui* (...travail *qui* aura... et ...agents *qui* vont...), dont le premier ne traduit pas bien le rapport entre le travail et les agents (*le travail* ne pouvant pas être l'antécédent sujet de *avoir des agents*). En situation de communication informelle, on ne rencontre pas ce type de trait, le locuteur se limitant aux formes et aux structures connues.

Exemples de traits d'hypercorrection (2H) :

Finalement les années *se sont passées* pis j'ai eu des entrevues...



La structure pronominale avec *être* semble être préférée à la structure avec *avoir*, qui est souvent corrigée, donc perçue comme fautive.

(4) I vont s'organiser à venir.

La préposition *à* semble être préférée à la préposition *pour*, qui est souvent corrigée comme calque de l'anglais.

## 2. Analyse des données

Cette étude ne tient compte que des traits de type morphosyntaxique qui ont été soumis à une analyse statistique. Celle-ci comprend trois parties : une analyse des traits morphosyntaxiques selon les seuils de standardisation; une analyse des traits selon les catégories grammaticales; et une mise en rapport des seuils et des catégories grammaticales, de manière à voir l'ordre et le rythme de standardisation des traits étudiés. Dans les trois cas, les traits sont classés par région, ce qui permet de voir les différences régionales.

### 2.1. *Analyse des traits morphosyntaxiques du point de vue des seuils*

Le tableau 2 présente la fréquence des traits morphosyntaxiques selon les différents seuils et les différentes régions.

Afin de décrire les associations entre les différentes modalités des deux variables « Seuil » et « Région », le tableau a été soumis à l'analyse factorielle de correspondance qui nous donne la figure 2.

Ce tableau montre qu'il existe une dynamique d'évolution de la langue commune aux trois régions. Cette dynamique est caractérisée par trois vagues ou courants : deux courants assez forts tirant dans des sens contraires, l'un vers la conservation des traits traditionnels (Seuil 0, important dans les trois régions) et l'autre vers la standardisation (Seuil 2, également important dans les trois régions); tandis qu'au centre de ces deux mouvements, de nouveaux traits acadiens se stabilisent (Seuil 1Ac).

L'analyse factorielle de correspondance du tableau de cooccurrence des variables « Seuils » selon les régions donne deux axes interprétables. Le premier axe, qui explique 75 % de l'information comprise dans le tableau, oppose la région de Moncton aux deux autres régions, mais essentiellement la région de Bathurst : les Seuils 0 (les traits traditionnels acadiens) et 1Ac (les nouveaux traits acadiens) sont reliés à Moncton,

tandis qu'à Bathurst sont associés les seuils OR (les traits traditionnels régionaux) et 1Q (les nouveaux traits empruntés au Québec). Le deuxième axe, qui explique 24 % de l'information comprise dans le tableau, oppose Edmundston à Bathurst, le Seuil OR (les traits traditionnels régionaux) s'associant à Edmundston, et le Seuil 1Q (les nouveaux traits empruntés au Québec) à Bathurst.

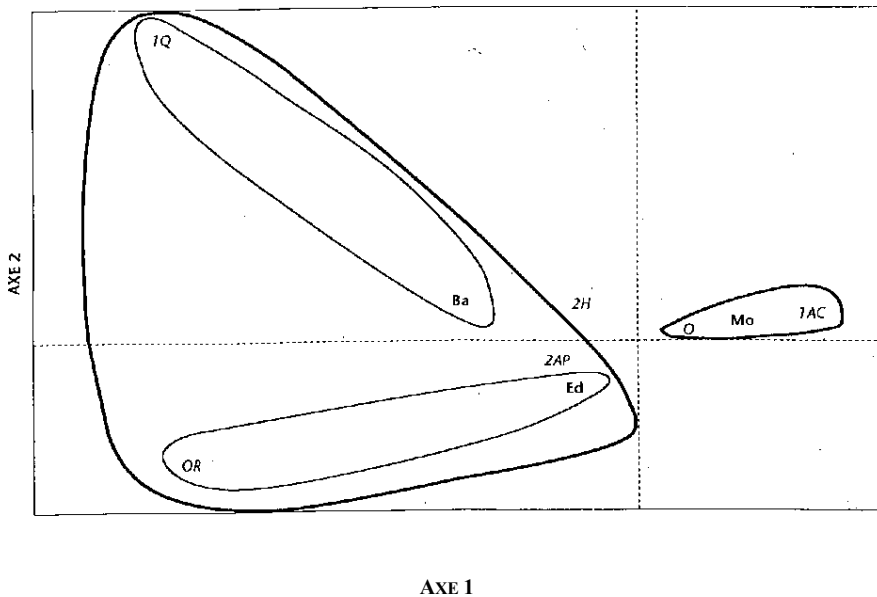
**Tableau 2 : Fréquence des traits morphosyntaxiques par seuil et par région**

Seuils vers la standardisation		Régions		
		Edmundston (Nord-Ouest)	Bathurst (Nord-Est)	Moncton (Sud-Est)
O	(Traditionnel acadien)	149	122	240
OR	(Traditionnel régional)	13	10	0
1AC	(Nouvelle variété d'acadien)	34	19	81
1Q	(Emprunt au québécois)	0	12	3
2 Ap	(Standard-approximation)	161	161	185
2H	(Standard-hypercorrection)	20	21	30

En somme, l'analyse factorielle de correspondance des variables *Seuil* et *Région* permet de préciser quels courants, dans la dynamique de changement en cours, sont davantage caractéristiques de l'une ou de l'autre région. L'analyse révèle que la région de Moncton est marquée par deux tendances, d'une part, la conservation de la langue traditionnelle (Seuil 0) et, d'autre part, la création de nouveaux traits régionaux (Seuil 1Ac). En cela, Moncton se distingue des deux autres régions, mais surtout de la région de Bathurst. La région de Bathurst est caractérisée par la tendance à emprunter des traits au Québec (Seuil 1Q), alors que la région

d'Edmundston est caractérisée par la tendance à conserver les traits traditionnels régionaux (Seuil OR).

Représentation de la variable *Seuil* versus la variable *Région* sur les axes principaux 1 et 2



**Figure 2 : AFC des variables seuils selon les régions**

## 2.2. Analyse des traits du point de vue des catégories grammaticales

Dans un deuxième temps, les données ont été analysées du point de vue des catégories morphosyntaxiques. Le tableau 3 présente la fréquence d'emploi des différents traits, classés par catégorie morphosyntaxique et par région.

**Tableau 3 : Fréquence des traits, par catégorie grammaticale et par région**

Fréquence des traits, par catégorie grammaticale et par région				
Catégorie grammaticale		Edmundston	Bathurst	Moncton
Accord en genre	AccG	30	26	47
Accord en nombre	AccN	32	18	37
Adverbe	Adve	1	5	4
Choix de l'adverbe	ChAd	0	0	1
Choix de l'adjectif	ChAf	0	0	1
Choix du déterminant	ChDe	7	2	4
Choix du groupe compl.	ChCC	1	0	5
Choix du groupe verbal	ChCV	7	2	5
Choix du pronom	ChPm	14	6	13
Choix du substantif	ChSf	0	4	1
Choix du verbe	ChVb	8	10	10
Conjonction	Conj	12	7	15
Déterminant contracté	DeCo	7	4	5
Déterminant	Detm	23	29	29
Modification du genre	ModG	6	8	27
Modification du nombre	ModN	10	9	22
Modification de la personne	ModP	3	1	6
Place de l'adverbe	PIAd	2	7	3
Place de l'adjectif	PIAf	1	1	3
Place du substantif	PISf	2	0	0
Préposition	Prep	100	101	155
Pronom démonstratif	ProD	2	2	1
Pronom interrogatif	Prol	6	7	10
Pronom personnel	ProP	16	15	19
Pronom relatif	ProR	18	12	27
Verbe (auxiliaires)	VbAu	12	4	21
Verbe (forme)	VbFo	5	7	5
Verbe (personne)	VbPs	2	1	2
Verbe (temps)	VbTp	11	20	34
Verbe	Vbe	6	5	5

Le tableau montre très nettement que c'est la catégorie des prépositions qui compte le plus grand nombre d'écart morphosyntaxiques, cela dans les trois régions étudiées (100 occurrences à Edmundston, 101 à Bathurst et 155 à Moncton). Ensuite, mais de moindre importance, viennent les catégories du genre et du nombre (classées sous « Accord » surtout, mais aussi sous « Modification »), suivies de près par la catégorie des déterminants, avec en moyenne une trentaine d'occurrences par catégorie. Enfin, on relève trois autres catégories de traits ayant un taux de fréquence relativement important : les pronoms (personnels et relatifs), les verbes (auxiliaires et temps), ainsi que les conjonctions.

### 2.3. *Mise en rapport des seuils et des catégories morphosyntaxiques*

La mise en rapport des variables *Seuil* et *Catégorie morphosyntaxique*, au moyen d'une analyse de cooccurrences, permet de voir quelles catégories de traits morphosyntaxiques ont tendance à être conservées (Seuil 0), lesquelles ont tendance à évoluer (Seuils 1 et 2), et dans quel ordre et à quel rythme (selon la fréquence des traits de diverses catégories, dans les Seuils 1 et 2). Cela permet de mieux comprendre le processus de standardisation d'une langue.

À titre d'exemple, examinons l'évolution de deux catégories, les pronoms relatifs et les prépositions. La première est intéressante pour sa tendance à conserver les traits traditionnels; la deuxième, pour sa tendance à évoluer, dans diverses directions.

#### 2.3.1 *Catégorie des pronoms relatifs*

Voici quelques exemples illustrant le classement des pronoms relatifs non standard du corpus en divers seuils :

Y a des personnes *que* tu vas toujours avoir un conflit.

(*que* = Seuil 0)

La dernière compagnie *que* tu étais assuré *pour*...

(*que... pour* = Seuil 0)

C'est un produit *où est-ce que* le monde aime,

(*où est-ce que* = Seuil 1Ac)

C'est du travail *qui* aura des agents *qui* vont se rendre là.

(*qui... qui* = Seuil 2Ap)

Le tableau 4 présente les résultats de l'analyse de cooccurrences des variables « Pronom relatif » et « Seuil », pour chaque région étudiée :

**Tableau 4 : Cooccurrences des variables « Pronom relatif » et « Seuil », par région**

Catégorie	Seuil	Edmundston	Bathurst	Moncton
ProR	0	0	9	23
ProR	TAC	4	1	4
ProR	2AP	6	2	0

Dans ce tableau, on note que les pronoms relatifs non standards relevés dans le corpus sont majoritairement classés dans le Seuil 0 (les traits traditionnels). Cela signifie que cette catégorie morphosyntaxique tend à être conservée dans sa forme traditionnelle, surtout dans la région de Moncton, où la tendance conservatrice est beaucoup plus forte que dans les deux autres régions. À Edmundston, la tendance au changement est relativement prononcée. Cependant, dans l'ensemble du corpus, on trouve encore très peu de formes standard : *dont* n'apparaît qu'une seule fois, *dans lequel* deux fois seulement, *dans laquelle* une fois, et les autres formes et fonctions de *lequel* (*lesquelles*, *auquel*, *duquel*, *desquels*, etc.) n'apparaissent pas du tout.

### 2.3.2 Catégorie des prépositions

Voici quelques exemples illustrant le classement des prépositions non standard du corpus en divers seuils :

L'expérience est enrichissante *à* tous les jours, (*à* = Seuil 0)

C'est les autres qui payent *pour*, (*pour* = Seuil 1 Ac)

C'est (*à*) moi *à* arriver... (Omission de « *à* » et « *à* » à la place de *de* = Seuil 2Ap)

Le tableau 5 présente les résultats de l'analyse de cooccurrences des variables « Préposition » et « Seuil », pour chaque région étudiée :

**Tableau 5 : Cooccurrences des variables « *Prépositions* » et « *Seuil* », par région**

<b>Catégorie</b>	<b>Seuil</b>	<b>Edmundston</b>	<b>Bathurst</b>	<b>Moncton</b>
Prep	0	40	38	52
Prep	1AC	18	21	54
Prep	2AP	42	42	49

Dans ce tableau, on note d'abord que les prépositions standard sont réparties à travers les trois seuils : le nombre de variantes est presque aussi élevé dans le Seuil 3 (les traits standard-approximatifs) que dans le Seuil 0 (les traits traditionnels), et le Seuil 2 (les nouveaux traits régionaux) compte un nombre relativement élevé de variantes, notamment pour ce qui est de la région de Moncton. Cela signifie que, contrairement à la catégorie des pronoms relatifs, qui évolue peu et lentement (sauf à Edmundston), cette catégorie-ci est en pleine évolution dans les trois régions. Cette évolution se caractérise par trois mouvements : deux mouvements forts qui s'opposent, l'un vers la conservation des traits (Seuil 0), l'autre vers la standardisation (Seuil 2Ap), et un mouvement central, moins important, qui tend vers la création de nouveaux traits régionaux (Seuil 1Ac).

Les deux exemples analysés, les pronoms relatifs et les prépositions, sont une bonne illustration de la variation qui peut exister dans la dynamique du changement linguistique, d'une catégorie grammaticale à l'autre. Certaines catégories ont plutôt tendance à conserver les traits traditionnels (l'exemple des pronoms relatifs), alors que d'autres au contraire ont tendance à se standardiser plus rapidement (l'exemple des prépositions).

### **Conclusion**

Malgré ses limites, cette analyse permet déjà de voir quelques grandes tendances dans l'évolution du français parlé au Nouveau-Brunswick en situation formelle : 1) le taux de traits traditionnels est encore relativement élevé, en particulier dans la région de Moncton, ce qui signifie que le processus de standardisation n'est pas encore très avancé; 2) on relève un grand nombre de traits approximatifs et d'hypercorrection, en particulier dans certaines catégories (par exemple les prépositions), ce qui montre que la langue étudiée est en pleine transformation, même dans la région pourtant plus

conservatrice de Moncton; 3) on note relativement peu de nouveaux traits régionaux stabilisés, sauf dans la région de Moncton; 4) les régions de Bathurst et d'Edmundston se démarquent de Moncton : Bathurst par l'emprunt de traits au français québécois, et Edmundston par la conservation de traits régionaux propres.

L'analyse détaillée de la dynamique de cooccurrences des variables *Seuil* et *Catégorie* morphosyntaxique, qui permet de voir l'évolution des divers traits morphosyntaxiques, n'a été qu'amorcée dans cet article. Les deux exemples étudiés montrent l'intérêt de cette analyse pour comprendre comment se fait le processus de standardisation : quels types de traits tendent à être conservés et lesquels tendent à se standardiser.

L'une des limites de la grille d'analyse actuelle est que celle-ci ne permet pas de mesurer le degré de standardisation des divers traits du français acadien. Pour faire cette analyse, il est nécessaire de comparer le taux d'utilisation de chaque trait identifié avec le taux d'utilisation de la variante correspondante en français standard normatif. Cela ne peut être fait que cas par cas. Par exemple, pour connaître le taux de standardisation de la préposition *de* comme *marque d'appartenance*, il faut relever toutes les occurrences de cet emploi précis (exemple : le ballon *de* Philippe) et les mettre en rapport avec les occurrences de la préposition *à* utiliser pour ce même emploi (exemple : le ballon *à* Philippe). Cette analyse reste à faire.

Par ailleurs, jusqu'ici, notre recherche porte uniquement sur les traits morphosyntaxiques. Or, pour avoir un portrait d'ensemble du processus de standardisation du français acadien, il faudrait aussi étudier les autres types de traits (phonétiques, lexicaux, discursifs, etc.). Une analyse sommaire de l'ensemble du corpus révèle déjà plusieurs faits intéressants, dont les suivants : les prononciations les plus stigmatisées, par exemple *tch*, *dʒ*, ainsi que la fermeture des voyelles dans *asteur* [astØr], *dehors* [døhor], ont presque disparu du corpus, ainsi que la terminaison verbale en *-ont* pour la troisième personne du pluriel dans *i chantant*, *i disiont* (plus que quatre occurrences dans le corpus) et les anglicismes de forme (plus que deux occurrences de *so*); en revanche, la forme *l* pour les pronoms personnels *il* et *ils* est fortement conservée (on ne relève que 12 occurrences de /i/, 8 occurrences de *iz*, et aucune occurrence de *ils*). Ces quelques exemples montrent bien l'intérêt qu'il y a à poursuivre l'analyse du corpus, de manière à faire une étude exhaustive des traits.



### Bibliographie

- Appel, R., et Muysken, P. (1987). *Language contact and bilingualism*. Amsterdam Academic Archives, Amsterdam Academic Press.
- Breton, R. (1996). Crépuscule ou survivance des Francos et de la Franco-américanie : une communauté bien vivante, mais qui ne voulait pas être un pays. In Robillard, D., et Beniamino, M. (dir.) *Le français dans l'espace francophone (Tome 2)*. Paris : Champion. 651-663.
- Cajole-Laganière, H., et Martel, P. (1995). *La qualité de la langue*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Calvet, L.-J. (1981). *Les langues véhiculaires*. Paris : Presses universitaires de France.
- Chaudenson, R., Mougeon, R., et Beniák, E. (1993). *Vers une approche de la variation du français*. Aix-en-Provence, Université de Provence, Institut d'études créoles et francophones.
- Labov, W. (1972). *Sociolinguistic Patterns*. États-Unis : University of Pennsylvania Press.
- Martel, P. (1994). Quelles sont les suites de l'avis de mai 1990 du Conseil de la langue française sur l'aménagement linguistique ? *Les actes du Colloque sur la problématique de l'aménagement linguistique*, Québec, Éditeur officiel du Québec. 405-428.
- Martel, P., et Cajole-Laganière, H. (1995) Oui au français québécois. *Interface*. Septembre-octobre. 14-25.
- Péronnet, L., et Kasparian, S. (1998). Vers une description du français standard acadien. *Le français d'Amérique du Nord en situation minoritaire*. Actes du Colloque d'Avignon, 8-11 octobre 1996, Avignon.
- Schogt, H.G. (1968). La dynamique du langage. *Le langage*, sous la direction de Martinet, 775-813.
- Thelander, M. (1982). A qualitative approach to quantitative data of speech variation. In S. Romaine (ed.), 65-84.